

Discours introductif de M. Ronan LE GLEUT
Président du groupe d'études
« Statut, rôle et place des Français établis hors de France »

Audition du bureau exécutif de l'Assemblée des Français de l'étranger et des présidents des commissions

Mercredi 12 mars 2025

17h00

Salle René Monory

Madame la Présidente de l'Assemblée des Français de l'étranger,

Messieurs les Vice-présidents,

Madame et Messieurs les Présidents et Vice-présidents de commission,

Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Mes chers collègues,

Merci d'avoir répondu présents pour cette audition importante, alors que nous avons tous un agenda très chargé en ce moment.

Avec notre président Gérard Larcher, qui a appuyé la création de notre groupe d'études « Statut, rôle et place des Français établis hors de France » en 2021, nous avons voulu que ce rendez-vous soit régulier. Ceci afin que le Sénat, et en particulier les sénateurs membres du groupe d'études, soient les courroies de transmission de votre assemblée et, à travers elle, de nos compatriotes à l'étranger.

Aussi s'agit-il déjà de la sixième audition de ce type, deux ayant eu lieu en 2022, une en 2023 et deux en 2024. Je me félicite de ce que nos rencontres soient désormais institutionnalisées pourrait-on dire ; elles témoignent de l'intérêt réciproque que se portent nos deux structures.

En entendant successivement la Présidente et les Vice-présidents, puis les Président(e)s des commissions de l'Assemblée des Français de l'étranger, nous pourrons ainsi balayer tous les points qui méritent l'attention des parlementaires que nous sommes. Les membres du Bureau et du groupe d'études pourront naturellement intervenir à tout moment s'ils le souhaitent.

Ainsi que j'en ai fait part aux Président(e)s de commissions, je vous serais reconnaissant de concentrer vos interventions sur les conclusions des travaux de vos commissions respectives susceptibles de donner lieu à une traduction législative. En effet, nous disposons d'un temps limité, car nous devons finir notre réunion vers 18h15. De plus, nous intéressent particulièrement les enjeux sur lesquels nous pouvons tenter, en tant que parlementaires, d'apporter des réponses normatives.

Cela ne nous empêchera pas d'évoquer également les difficultés qui nécessiteraient des mesures d'ordre réglementaire. Dans notre action d'aiguillon et de contrôle de l'action du gouvernement, nous pouvons aussi appuyer les messages de l'AFE et ses demandes auprès des

ministres concernés. Nous recevrons d'ailleurs dans une semaine notre ministre délégué chargé des Français de l'étranger, Laurent Saint-Martin, qui est intervenu durant la semaine de l'AFE qui se déroule en ce moment.

Une session « inédite », comme vous l'avez qualifiée Madame la Présidente, avec notamment le lancement des Assises de la protection sociale et quelques axes de travail prioritaires parmi lesquels la modernisation du Service France Consulaire, la dématérialisation des procédures administratives, l'intelligence artificielle, la francophonie ou encore l'impact du développement durable dans le budget 2025.

Notre groupe d'études sénatorial, vous le savez, vise à vous écouter pour mieux relayer vos préoccupations. Il s'est reconstitué début 2024, et je tiens à remercier mes collègues de m'avoir fait confiance pour continuer à le présider. Avec 35 sénateurs appartenant à toutes les commissions du Sénat, il rassemble les 12 sénateurs représentant les Français établis hors de France, mais aussi de nombreux sénateurs des départements métropolitains, membres de tous les groupes politiques, qui s'intéressent aux problématiques des Français de l'étranger.

Madame la Présidente, Hélène Degryse, je vais vous donner la parole pour 5 minutes, puis aux Vice-présidents de l'AFE et Président(e)s ou Vice-président(e)s de commissions.

A plus de la moitié de votre semaine semestrielle de travaux, peut-être pouvez-vous, pour commencer, Madame la Présidente, nous dire quels ont été les principaux sujets abordés lors de cette session plénière ? Et quelles pistes de réflexion et d'action ont été lancées pour cette année 2025 ?

Madame la Présidente, je vous laisse la parole sans plus attendre.

Je vous remercie.